

chement et exclusivement cardiaques ont fait leur temps et l'heure des médicaments vasculaires est venue. L'adonis trouve donc sa place ici.

Il y a aussi certaines maladies infectieuses, telles que la fièvre typhoïde, aux cours desquelles on voit se manifester des troubles vaso-moteurs indépendants tout d'abord des lésions cardiaques, mais pouvant les produire si on n'a soin de les combattre. Ces troubles vaso-moteurs se résument en un seul mot : abaissement extrême de la tension vasculaire par parésie de la tunique contractile des artères. Alors, d'après M. Marey, le cœur rencontrant moins d'obstacles vasculaires, bat avec une plus grande fréquence, et ainsi se trouve constituée la *tachycardie par parésie vasculaire*. Ce qu'il faut administrer dans ces cas, on le comprend sans peine, ce ne sont pas tant des médicaments cardiaques que des médicaments vasculaires. M. le professeur Semmola, de Naples, a recours à la digitale qui agit bien alors, en vertu de son action tonique vaso-motrice ; mais la digitale ne peut être tolérée longtemps, même à doses un peu fractionnées. M. Huchard la remplace donc par l'adonis vernalis, et, par les résultats très encourageants qu'il dit en avoir obtenus dans les fièvres adynamiques, il croit que le nouveau médicament trouve sa place marquée dans les formes cardio vasculaires de la fièvre typhoïde, de même que dans les maladies organiques du cœur où la débilité de l'organe a sa source principale dans les troubles d'innervation vaso-motrice et dans la diminution considérable de la pression sanguine.

Sans partager l'enthousiasme exagéré des Allemands qui regardent l'adonidine comme rivale de la digitale, M. Huchard est néanmoins d'opinion que l'adonis et son principe actif sont appelés à jouer un rôle sérieux dans la thérapeutique des affections du cœur. A l'avenir de confirmer ou d'infirmer cette manière de voir.

Hypnone.—Encore un nouveau médicament que nous devons, cette fois, aux progrès de la chimie organique. Celui-ci, comme son nom l'indique assez, du reste, appartient à la classe des hypnotiques, et vient y prendre place à côté du chloral et de la paralaldéhyde. Dans une note insérée au *Bulletin de thérapeutique* (15 janvier 1886), MM. Dujardin-Beaumetz et Bardet présentent une étude presque complète de ce médicament, étude dont nous nous proposons de donner une succincte analyse.

L'hypnone est un acétone mixte connu sous le nom d'acéto-phénone ou de phényl-méthyl-acétone. La formule atomique est $C^8 H^8 O$. L'incertitude où l'on est encore au sujet du nom scientifique à donner au nouveau composé a suggéré à M. Dujardin-Beaumetz l'idée de lui donner le nom d'hypnone.

L'hypnone s'obtient en distillant un mélange de benzoate et d'acétate de calcium. Elle se présente sous forme d'un liquide incolore, très mobile. C'est essentiellement un produit de laboratoire, aussi son prix de revient est-il très élevé. Insoluble dans l'eau et dans la glycérine, elle est en revanche très soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme, la benzine et l'essence de térébenthine. Réaction neutre, odeur très persistante, rappelant celle du foin coupé ou du muguet.

Localement, c'est un corps irritant et caustique. Appliqué sur une muqueuse, il y provoque de la douleur et une cuisson fort vive.

D'après des expériences faites d'abord sur les animaux (cobaye, lapin,